
Pétition de la société populaire de Nuits, canton de Gevrey, qui demande à faire supprimer le traitement des prêtres continuant l'exercice de leurs fonctions, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition de la société populaire de Nuits, canton de Gevrey, qui demande à faire supprimer le traitement des prêtres continuant l'exercice de leurs fonctions, lors de la séance du 30 pluviôse an II (18 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 192;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31982_t1_0192_0000_7

Fichier pdf généré le 15/05/2023

La Raison s'étant placée sur l'autel, plusieurs citoyens dont le patriotisme est connu ont prononcé des discours analogues à la fête.

Ensuite, on a chanté des hymnes consacrés à l'Être suprême et à la Liberté, les cris de Vive la République, Vive la Liberté, Vive la Montagne ont été répétés plusieurs fois.

L'inauguration du Temple étant achevée, le cortège s'est rendu devant l'arbre de la Liberté où s'élevait un bûcher chargé de titres féodaux et la Raison y a mis le feu, et les flammes en dévorant ces antiques monuments d'ambitions et d'erreurs s'étant [*sic*] élevées jusqu'au ciel.

Cette journée a été terminée par une danse autour de l'arbre de la Liberté, et ensuite dans les maisons du bourg, qui a duré toute la nuit; les plaisirs ont été vifs, sincères et vertueux. Dans cet intervalle, le curé de cette commune a déposé à la municipalité ses lettres de prêtrise qui ont été condamnées aux flammes. La discorde qui, dans l'ancien régime se mettoit partout n'y a point paru, le peuple ne s'est séparé qu'en criant Vive la République, Vive la Convention, Vive les sans-culottes, se juroient la fraternité, l'union, l'amour de la patrie et se promettoient de se joindre au besoin pour détruire les tyrans.

27

La société populaire de Charolles fait part à la Convention que les citoyens du district de ce nom ont fait don, pour les défenseurs de la Patrie, dans l'espace de trois jours, de 327 habits, 331 vestes, 240 culottes, 4,320 chemises, 2,001 paires de bas, 207 paires de souliers, 264 paires de guêtres, 42 mouchoirs et autres effets, 5 tonneaux et une caisse de charpie, et de 2,125 liv., le tout envoyé directement aux armées de la Moselle et du Rhin.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Charolles, 6 pluv. II] (2)

« Législateurs,

Les administrateurs de ce district mûs par la Société populaire ont dit au peuple : Tes soldats renversent les tyrans, dissipent leurs esclaves, et les poussent loin de toutes les frontières, mais après les victoires, ils s'aperçoivent qu'ils manquent de vêtements, les rigueurs de la saison diminuent leurs forces et leur nombre, et dans trois jours 327 habits, 231 vestes, 240 culottes, 4320 chemises, 2001 paires de bas, 207 paires de souliers, 264 paires de chaussons, 2 paires de gants, 26 cols, 5 tonneaux et une caisse de charpie préparés par les citoyennes de Charolles et 2125 l. ont été remis au chef-lieu par les habitants du district, envoyés directement aux armées de la Moselle et du Rhin. S. et F. »

ROSSELIN (*secrét.*), Et. BAUDINOT (*présid.*),
DEVILLENEUVE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXI, 352. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^o); J. Sablier, n^o 1149; J. Fr., n^o 513; C. Eg., n^o 550.

(2) C 291, pl. 928, p. 27.

28

La société populaire de Nuits demande que la Convention nationale supprime le traitement des prêtres qui continuent l'exercice de leurs fonctions, et qu'elle invite tous les clubs à propager, par des écrits lumineux, le culte de la Raison (1).

[Nuits, 9 pluv. II] (2)

« Citoyens représentants,

Les tyrans de la terre ont disparu du sol de la liberté. Ceux qui au nom du ciel subjuguent les consciences sont-ils moins dangereux ou moins coupables? Non. Plus donc de prêtres ou la liberté est perdue, l'égalité disparaît et la raison s'éclipse encore pour des siècles.

Mais comment frapper le fanatisme qui a fait trembler les rois et subjugué les peuples?

Les baïonnettes qui ont repoussé les satellites des tyrans sont des armes impuissantes contre cette hydre redoutable; la persécution ne fait que des martyrs, c'est donc à la raison seule à combattre la démence. Et où peut se trouver cette division tutélaire? sinon dans les sociétés populaires.

Citoyens représentants, invitez donc puissamment les clubs à propager par des écrits lumineux le culte de la raison; pressez-les de dessiller les yeux des peuples qui ne sont qu'égarés.

Que le flambeau de la raison brille, et les torches du fanatisme pâliront; que les accents simples et touchants de la nature reprennent leur empire, et les peuples désabusés se tourneront vers cette mère chérie; ils béniront ses lois, ils rougiront de n'avoir embrassé que des chimères.

Tels sont, Citoyens Représentants, les vœux sincères que les patriotes de la commune de Nuits vous adressent.

Leurs frères du canton de Gevrey attendent de votre sagesse un décret non moins important, c'est celui qui supprimera le traitement des ministres du culte catholique qui continuent l'exercice de leurs fonctions, entourés comme eux de communes fanatisées, nous sentons, avec eux, la nécessité pressante de rendre ce décret salutaire. »

MOISSENET (*présid.*), E. de BAYS (*secrét.*),
COLLOT (*secrét.*).

29

Le citoyen Grivel, faisant les fonctions d'agent national à Nice, annonce à la Convention que le 29 nivôse trois biens d'émigrés, évalués 20,510 liv., ont été portés, lors de l'adjudication, à 68,050 liv. Le lendemain, ajoute-t-il, a été célébrée la fête des victoires de la République. Les administrateurs demandent la collection des lois; celle qu'ils ont ne va que jusqu'en avril 1792, encore est-elle incomplète.

(1) P.V., XXXI, 352. Bⁱⁿ, 30 pluv. (suppl^o); J. Matin, n^o 557. « M.H. I au B, renvoyé au comité d'instruction publique », signé MATHIEU. »

(2) 7^{7A} 1010^A, pl. 2, p. 2451.